



Poste de Chargé (e) de mission rénovation énergétique / économiste de flux

Cadre d'emplois : technicien ou ingénieur statutaire ou contractuel (3 ans renouvelables) si constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22) met ses compétences au service de ses membres (ensemble des communes et EPCI du département) dans les domaines de l'énergie, la distribution d'électricité, l'éclairage public, le développement des réseaux de gaz en milieu rural, le développement de la mobilité durable ...

Le SDE22 réalise environ 40 M€ TTC d'opérations par an sous sa maîtrise d'ouvrage et 10 M€ TTC de fonctionnement.

Ces dernières années, il s'est engagé dans une démarche volontariste de développement des actions en faveur de la transition énergétique, notamment en créant la Société Publique Locale Énergies et Territoires d'Armor ainsi que la Société d'Économie Mixte Énergies 22, ayant pour objets de favoriser, tant sur le plan technique que financier, le développement et l'usage des énergies renouvelables.

Le Pôle Transition et Usages Énergétiques, équipe de 17 agents, est composé de 3 axes :

- le patrimoine bâti (coordination du groupement d'achats d'énergies, accompagnement des communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, valorisation des certificats d'économie d'énergie...),
- la mobilité durable (électrique, GNV, hydrogène),
- le développement des énergies renouvelables.

Depuis 2019, le SDE22 est multi-lauréat d'appels à projet du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies). Ce programme vise à simplifier la démarche d'efficacité énergétique pour les collectivités territoriales. Il a permis le recrutement de 4 économistes de flux et d'obtenir des financements pour la réalisation d'audits énergétiques et l'achat de matériels de mesure. Les actions du SDE22 s'inscrivent dans le cadre d'un travail partenarial avec les Conseillers en Énergie Partagés intervenant sur le territoire.

Description de l'emploi :

Sous la responsabilité de l'Adjointe à la Direction en charge de l'Énergie et du Responsable de programme, vous serez placé(e) au Pôle Transition et Usages Énergétiques – Service Patrimoine bâti pour renforcer l'équipe actuelle afin de déployer des actions à destination des communes pour une meilleure maîtrise des consommations énergétiques de leur patrimoine bâti.

Missions :

En relation avec vos collègues « économistes de flux » et pour le compte des collectivités membres du SDE22, vous aurez pour principales missions de:

- Piloter, suivre et coordonner les missions d'assistance externes en matière d'énergie sur le patrimoine bâti (par exemple : bureaux d'études pour la réalisation d'audits énergétiques...),
- Accompagner les communes dans la mise en place d'actions et d'outils favorisant la rénovation énergétique du patrimoine,
- Conseiller les communes dans leurs projets de rénovation énergétique et les assister dans la définition de leur stratégie d'investissement,
- Réaliser des études sur le patrimoine des communes et proposer des optimisations de fonctionnement des installations avec proposition de scénarios de plan d'actions hiérarchisés et chiffrés,

- Suivre, analyser les consommations et dépenses d'énergie des communes,
- Accompagner les communes dans l'utilisation du Système de Management de l'Energie (plateforme SAVEE),
- Informer les communes sur les programmes d'accompagnement relatifs à l'énergie et portés par le SDE22,
- Mener des missions connexes d'accompagnement des collectivités (certificats d'économie d'énergie, actions de sensibilisation des utilisateurs des locaux...),
- Assurer une veille technique, réglementaire et sur les aides financières.

Dans un second temps, en fonction des orientations qui pourront être définies par les élus du SDE22, vous pourrez être amené à participer à la structuration et au déploiement de nouvelles actions pour développer l'offre de service du service patrimoine bâti (réalisation d'études énergétiques en interne pour le compte des collectivités membres du SDE22, accompagnement en phase travaux...). Cette réflexion sera à mener avec les structures d'ingénierie locale et les services de l'état et pourra éventuellement s'appuyer sur les filiales du SDE22 (SPLET'Armor et SEM Energies 22).

Profil et compétences du candidat :

- Formation supérieure de niveau BAC + 3 minimum demandée, avec expérience souhaitée de 5 ans dans le domaine de l'énergie (idéalement thermique et énergétique),
- Expertise technique dans le domaine de la rénovation énergétique du bâtiment (enveloppe bâtie, système et optimisation d'usage) et idéalement dans la réalisation d'études (Audits, STD, SED, ...),
- Connaissance dans le suivi de projet (suivi technique, financier, ...),
- Connaissance des collectivités et de l'environnement territorial,
- Capacité d'analyse de données, de rédaction et de synthèse,
- Capacité de mener à bien la mise en place de projets en autonomie,
- Qualités relationnelles et travail en équipe,
- Bonne maîtrise des outils informatiques (une bonne connaissance de l'outil PLEIADES serait un plus),
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation,
- Vous êtes à l'aise dans l'expression orale et écrite.

Poste basé à Saint-Brieuc

Permis B obligatoire, des déplacements sont prévus sur tout le département des Côtes d'Armor.

Titres restaurant

Temps de travail : Plein temps - 35 h hebdomadaire

Poste à pourvoir : **à compter du 01/12/2024**

Candidatures pour le : **24/10/2024 au plus tard.**

Lettre de candidature et CV à adresser à Monsieur Le Président du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor-53 BD Carnot-22000 SAINT BRIEUC

Renseignements auprès de :

Valentin PICCO, Responsable du service Patrimoine Bâti – valentin.picco@sde22.fr

ou **Nadine PLASSAIS**, Responsable du Service Administration et Moyens